



Introduction des nouveaux comptes RIH/DH basés sur SAP et instructions concernant la migration des soldes

Projet ERP, sous-projet Corps enseignant

1^{er} août 2026

Qu'est-ce qui sera mis en place et quand la transition aura-t-elle lieu ?

Les outils utilisés actuellement pour la gestion des comptes RIH/DH, notamment le fichier Excel et les systèmes tiers approuvés, seront remplacés à la rentrée 2026 (sur le plan technique, le 1^{er} août 2026) par un nouveau système basé sur SAP qui comprend plusieurs applications et est intégré dans le portail en libre-service existant :

- **Application « Afficher les comptes RIH »**
Elle permet aux directrices et directeurs d'école ainsi qu'aux responsables des ressources humaines de consulter les comptes RIH des enseignantes et enseignants qui leur sont assignés, y compris les soldes et les détails comptables.
- **Application « Comptes RIH suspects »**
Elle permet aux directrices et directeurs d'école ainsi qu'aux responsables des ressources humaines de filtrer et de surveiller les comptes suspects qui ne respectent pas les seuils légaux ou pour lesquels il n'existe plus d'engagements actifs.
- **Application « Prévision RIH »**
Elle permet aux directrices et directeurs d'école ainsi qu'aux responsables des ressources humaines de prévoir le solde d'un compte RIH à la date de référence donnée, sur la base des données de planification issues de la communication des programmes électronique (CdPe).
- **Application « Mon compte RIH »**
Elle permet aux enseignantes et enseignants de consulter le solde et les détails comptables de leur compte.

Les anciens outils étaient valables jusqu'au 31 juillet 2026. Les écoles doivent par conséquent transférer les soldes des comptes dans le nouveau système. Vous trouverez les instructions correspondantes dans un autre chapitre de ce document.

Les nouveaux types d'absence « **Congé payé RIH** » et « **Congé payé RIH < 8 jours** » ont été introduits. Si le type d'absence « Congé payé INC » a préalablement été utilisé pour un retrait RIH, les engagements concernés doivent être corrigés. L'ancien type d'absence doit être supprimé et remplacé par le nouveau type d'absence. Le compte RIH ne pourra être débité qu'avec le nouveau type d'absence.

Pourquoi ce changement ?

Avec le nouveau système, le canton de Berne poursuit l'objectif de numériser et d'uniformiser davantage les processus de gestion du personnel et des traitements dans le domaine scolaire. La loi sur l'administration numérique (LAN), adoptée par le Grand Conseil du canton de Berne le 8 mars 2022, constitue la base de cette évolution. Elle crée les conditions juridiques pour une numérisation aussi complète que possible de l'administration et stipule que le canton fournit ses prestations et communique par voie électronique. Parallèlement, la protection des données et la sécurité de l'information sont des priorités.

Un avantage particulier du nouveau système résulte de l'interaction entre les différentes solutions SAP. La communication des programmes électronique (CdPe), le relevé individuel des heures d'enseignement (RIH) et le décompte numérique des leçons ponctuelles fonctionneront sur la même plateforme. Ainsi, les transactions régulières sur les comptes RIH qui sont planifiées dans la CdPe pourront être automatiquement opérées sur les comptes correspondants dans le cadre de l'administration mensuelle des traitements. Les leçons ponctuelles pourront également être créditées automatiquement sur le compte RIH au lieu d'être payées, à condition que cette option soit sélectionnée dans le formulaire de demande numérique.

Tout cela représente un allègement de la charge de travail des écoles. La tenue manuelle de fichiers Excel, y compris le report annuel des données dans le nouveau modèle, ou l'utilisation d'autres outils ne seront plus nécessaires, car la gestion des comptes sera automatisée.

Le nouveau système permettra aussi d'améliorer la schématisation des engagements RIH sur le plan financier. Ainsi, les provisions nécessaires dans la comptabilité du canton de Berne pourront être constituées de manière précise et automatisée sur la base des données disponibles dans le système. C'est pourquoi l'enquête sur les soldes RIH, réalisée jusqu'à présent chaque année, sera effectuée pour la dernière fois en 2026. Elle ne sera plus utile à compter de 2027.

Qu'implique le déploiement du nouveau système pour les enseignantes et enseignants ?

L'un des principaux objectifs du projet est d'étendre les offres numériques en libre-service pour les enseignantes et enseignants. Les personnes qui disposent d'un compte RIH auront donc à l'avenir la possibilité de consulter à tout moment le solde de leur compte en ligne via le portail en libre-service. Il s'agira uniquement d'un accès en lecture ; les enseignantes et enseignants ne pourront pas effectuer eux-mêmes de modifications ou d'écritures sur leur compte.

À l'avenir, les enseignantes et enseignants recevront un relevé de leur compte RIH à la fin de chaque semestre sous forme numérique via le portail en libre-service, où ils pourront le consulter et le télécharger à tout moment. Une fois leur relevé de compte reçu, ils auront 30 jours pour vérifier le solde affiché et, en cas de désaccord, s'adresser à leur direction d'école. En l'absence de réaction dans ce délai, le solde affiché sera considéré comme correct.

Où trouver des informations complémentaires ?

Toutes les informations concernant les comptes RIH/DH figurent sur notre plateforme de connaissances PCPTE, sous le lien suivant : <https://wpgl.apps.be.ch/fr/sujets/releve-individuel-des-heures-d-enseignement-rih>

Cet article fournit des informations générales sur les comptes RIH, donne des explications sur le nouveau système et les bases légales applicables et répond aux questions fréquemment posées. L'offre d'information est complétée par un manuel d'utilisation destiné aux directrices et directeurs d'école et aux responsables des ressources humaines ainsi que par une vidéo de formation destinée aux enseignantes et enseignants.

Où trouver de l'aide ?

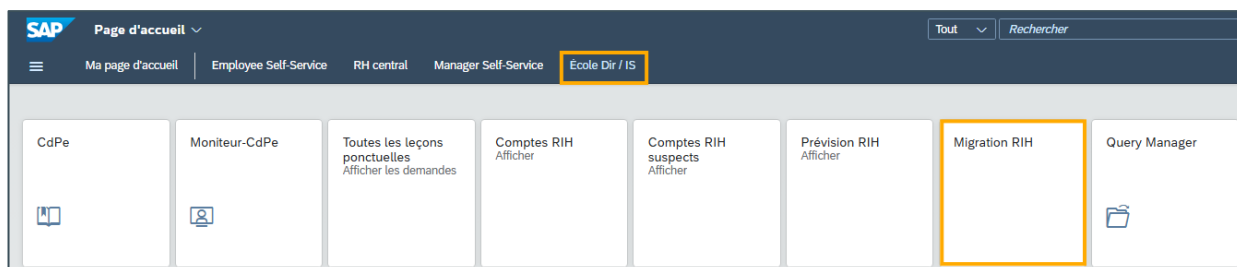
Les directrices et directeurs d'école et les responsables des ressources humaines continuent de s'adresser aux spécialistes du service d'administration des traitements qui ont la charge de leur établissement. Si nécessaire, leurs demandes seront transmises en interne aux services compétents.

Les enseignantes et enseignants adressent, quant à eux, leurs questions relatives à la gestion de leur compte RIH à leur direction d'école ou à leur supérieur-e hiérarchique. Pour les demandes techniques, par exemple en ce qui concerne l'accès au portail en libre-service, ils utilisent le formulaire de contact en ligne de la SPe : www.be.ch/spe-contact. Celui-ci permet de soumettre des demandes par écrit ou de prendre contact avec la SPe par téléphone.

Aux présentes instructions viendront s'ajouter plusieurs séances d'information et de formation en ligne sur la migration des soldes, qui seront organisées en août et en septembre. Si vous êtes intéressé-e, vous pouvez vous inscrire sous le lien suivant :

Le nouveau système RIH traitera automatiquement, dès le début, toutes les écritures qui seront créées à partir du 1^{er} août 2026 sur la base de la planification des programmes ou des décomptes des leçons ponctuelles, et ce que les soldes de départ des comptes aient déjà été saisis ou non. Toutefois, le solde complet d'un compte ne sera visible que lorsque le solde de départ aura été enregistré dans le système.

L'application « Migration RIH » apparaît déjà sur le portail en libre-service sous « École Dir / IS », mais elle ne peut pas encore être utilisée. La saisie des soldes RIH sera possible à partir du 24 août 2026 et devra être terminée au plus tard le 11 décembre 2026.



Pour que les soldes RIH puissent être transférés vers SAP, vous devez disposer du solde RIH exprimé en pour-cent pour chaque engagement (matricule) et enseignante ou enseignant (matricule ext.). Une fois que les enseignantes et enseignants ont confirmé, par leur signature, le solde actuel de leurs comptes respectifs, les montants correspondants peuvent être saisis dans l'application « Migration RIH » pour l'engagement (matricule) concerné :

Z.8)	commentaire sous "ci-dessus :					
2.9	Degré d'occupation effectivement rémunéré (différence chf. 2.4 à 2.8) :	8.00	10.00	31.32	39.01	
2.10	Nombre de leçons ponctuelles (cf. feuil. sép.) :					
2.11	Total augmentation/diminution RIH/DH par semestre (total chf. 2.5, 2.6, 2.8, 2.10) :			7.14	7.14	
2.12	Total augmentations/dimensions RIH/DH au cours de l'année scolaire (moyenne chf. 2.11) :			7.14		
2.13	Report de l'année précédente :					
2.14	Déduction pour décharge horaire (cf. feuille séparée) :					
3.1	Solde compte RIH/DH par EP (Report sur l'année suivante) :	en pour-cent :	7.14	en pour-cent :	en pour-cent :	en pour-cent :
3.2	Avoir correspondant (nb. leçons indiv. ou nb.jours) :	Nombre de leç. individuelles :	72.43			
3.3	Total avoirs compte RIH/DH (limite max. +50% (-8%) :					en pour-cent : 7.14

* Valeur dans la CdPe, vous saisissez un avoir RIH sans signe négatif ! Dans les colonnes "degré d'occupation en %" du chf. 2.5, l'écriture s'affiche cependant comme une valeur négative, car un avoir RIH réduit en conséquence le calcul du chiffre "2.9 Degré d'occupation effectivement rémunéré". Cela s'applique également à toutes les colonnes du chf. "2.8 Cumul de la DH". A partir du chf. "2.11 Total augmentation/diminution RIH/DH par semestre", les valeurs sont prises en compte comme crédit. L'inverse de ce qui est mentionné ci-dessus est également valable pour les retraites RIH (chf. 2.6).

Certifié exact

Ce formulaire doit être signé chaque année par la direction d'école et le membre du corps enseignant.

Direction :

Date, signature : 1.7.26 Xy

L'enseignant / l'enseignante :

Date, signature : 1.7.26 ZI

Affichage des comptes RIH

À compter du 24 août 2026, l'école concernée par la migration s'affichera dans l'application « Migration RIH ».

SAP

Migration RIH

rebacker

Lancer

Écoles (1)

Personalisation

École	Collab. spéc.	Statut
Schulzentrum Rebacker Münsingen		Ouvert

En cliquant sur le nom de l'école, la liste des comptes RIH actuels s'affiche.

SAP

Migration RIH

Retour

Sauvegarder

Enregistrer un solde

École : Schulzentrum Rebacker Münsingen

Statut : Ouvert

Liste de comptes par école (197)

Numéro de compte	Matricule ext.	Enseignant-e	Matricule	Degré scolaire	Type d'enseignement	Fonction	Leç. obligat.	CT / ET	Solde (%)
1033588	100354			Degré primaire	Enseignement ordinaire	Enseignement 29.00	29.0 lec. / 38 sem.	07 / 77	0.00
1033728	107614			Ecole enfantine	Enseignement ordinaire	Enseignement	29.0 lec. / 38 sem.	07 / 71	0.00
1033770	108240			Degré primaire	Enseignement ordinaire	Enseignement 29.00	29.0 lec. / 38 sem.	07 / 77	0.00
1033771	108240			Administration de l'école obligatoire	Pool destiné aux tâches spéciaux général	Pool destiné aux tâches spéciales	42h - 39 sem.	07 / 77	0.00
1033847	109786			Degré primaire	Enseignement ordinaire	Enseignement 29.00	29.0 lec. / 38 sem.	07 / 77	0.00

Cette liste fait apparaître les comptes RIH et les matricules qui leur sont attribués. Plusieurs matricules peuvent être attribués au même compte RIH s'ils relèvent du même domaine d'enseignement et s'ils présentent le même classement.

SAP

Migration RIH

Retour

Sauvegarder

Enregistrer un solde

École : Schulzentrum Rebacker Münsingen

Statut : Ouvert

Liste de comptes par école (172)

Numéro de compte	Matricule ext.	Enseignant-e	Matricule	Degré scolaire	Type d'enseignement	Fonction	Leç. obligat.	CT / ET	Solde (%)
1034199	117131			Maturité gymnasiale	Gymnase 2-4	Enseignement 23.00	23.0 lec. / 39 sem.	15 / 77	0.00
1034999	132917			Maturité gymnasiale	Gymnase 2-4	Enseignement 23.00	23.0 lec. / 39 sem.	15 / 77	0.00
1034999	132917			Maturité gymnasiale	Gymnase 1	Enseignement	28.0 lec. / 39 sem.	15 / 77	0.00

Navigation

Par défaut, les différents postes sont classés par ordre alphabétique selon leur nom. Pour filtrer une personne en particulier, affichez les paramètres en cliquant sur la roue dentée.

Liste de comptes par école (197)									
Numéro de compte	Matricule ext.	Enseignant-e	Matricule	Degré scolaire	Type d'enseignement	Fonction	Leç. obligat.	CT / ET	Solde (%)
1033588	100354			Degré primaire	Enseignement ordinaire	Enseignement 29.00	29.0 lec. / 38 sem.	07 / 77	0.00
1033728	107614			Ecole enfantine	Enseignement ordinaire	Enseignement	29.0 lec. / 38 sem.	07 / 71	0.00
1033770	108240			Degré primaire	Enseignement ordinaire	Enseignement 29.00	29.0 lec. / 38 sem.	07 / 77	0.00

Options d'affichage

Réinitialiser

ColonnesTrierFilterRegrouper

Filter par

CT / ET

Degré scolaire

Enseignant-e

Fonction

Leç. obligat.

Matricule

Matricule ext.

Numéro de compte

Solde (%)

Type d'enseignement

Saisissez le nom complet de la personne recherchée ou son nom de famille suivi d'un « * », puis validez en cliquant sur « ok ».

Vous pouvez réinitialiser les filtres de deux manières : en cliquant sur la croix...

Liste de comptes par école									
1 filtre de table actif : Enseignant-e									
Numéro de compte	Matricule ext.	Enseignant-e	Matricule	Degré scolaire	Type d'enseignement	Fonction	Leç. obligat.	CT / ET	Solde (%)

...ou dans les options d'affichage

Options d'affichage

Réinitialiser

ColonnesTrierFilterRegrouper

Rechercher

Afficher la sélection

☒ Colonnes (10/10)

☒ Numéro de compte

☒ Matricule ext.



Remarque importante :

N'utilisez pas la fonction « Regrouper », car celle-ci entraîne une erreur.

Saisie des soldes RIH

Pour chaque matricule, veuillez reporter la valeur indiquée dans la colonne « Solde % » (avec deux décimales au maximum) de la liste Excel vers le compte RIH correspondant.

Liste de comptes par école (197)									
Numéro de compte	Matricule ext.	Enseignant-e	Matricule	Degré scolaire	Type d'enseignement	Fonction	Leç. obligat.	CT / ET	Solde (%)
1033588	100354			Degré primaire	Enseignement ordinaire	Enseignement 29.00	29.0 lec. / 38 sem.	07 / 77	12.00
1033728	107614			Ecole enfantine	Enseignement ordinaire	Enseignement	29.0 lec. / 38 sem.	07 / 71	0.00
1033770	108240			Degré primaire	Enseignement ordinaire	Enseignement 29.00	29.0 lec. / 38 sem.	07 / 77	0.00

Vous pouvez, à tout moment, sauvegarder les résultats et reprendre votre travail ultérieurement.

Statut : Ouvert									
Liste de comptes par école (197)									
Numéro de compte	Matricule ext.	Enseignant-e	Matricule	Degré scolaire	Type d'enseignement	Fonction	Leç. obligat.	CT / ET	Solde (%)
1033588	100354			Degré primaire	Enseignement ordinaire	Enseignement 29.00	29.0 lec. / 38 sem.	07 / 77	12.00

Lorsque vous commencez à saisir des données, le statut passe à « Ouvert ».

École : Gymnase Hofwil Statut : Ouvert									
Liste de comptes par école (172)									
Numéro de compte	Matricule ext.	Enseignant-e	Matricule	Degré scolaire	Type d'enseignement	Fonction	Leç. obligat.	CT / ET	Solde (%)
1040887	240798			Maturité gymnasiale	Gymnase 2-4	Enseignement 23.00	23.0 lec. / 39 sem.	15 / 61	0.00
1040887	240798			Maturité gymnasiale	Gymnase 1	Enseignement	28.0 lec. / 39 sem.	15 / 61	0.00



Si, par exemple, vous saisissez une valeur comportant plus de deux décimales, le message d'erreur suivant s'affiche :

Liste de comptes par école (172)									
Numéro de compte	Matricule ext.	Enseignant-e	Matricule	Degré scolaire	Type d'enseignement	Fonction	Leç. obligat.	CT / ET	Solde (%)
1040887	240798			Maturité gymnasiale	Gymnase 2-4	Enseignement 23.00	23.0 lec. / 39 sem.	15 / 61	5.222
1040887	240798			Maturité gymnasiale	Gymnase 1	Enseignement	28.0 lec. / 39 sem.	15 / 61	
1033588	100354			Maturité	Gymnase 2-4	Enseignement	23.0 lec. / 39 sem.	15 / 61	

Important : Les données entourées en rouge ne sont pas valides et ne peuvent pas être sauvegardées. Veuillez corriger ces valeurs conformément aux consignes de formatage en vigueur.

Il manque un engagement ou un solde

Veuillez tenir compte des remarques suivantes concernant la saisie des soldes RIH :

- Si un engagement ne présente pas d'avoir RIH, les valeurs correspondantes peuvent être laissées sur 0.00. 0.00.
- La liste des comptes peut également comporter, dans certains cas, des engagements ayant pris fin au 31 juillet 2026. Il n'est alors pas nécessaire d'effectuer des reports de soldes, les valeurs correspondantes peuvent être laissées sur 0.00. Le processus utilisé jusqu'à présent continue de s'appliquer à d'éventuelles liquidations de comptes.
- S'il existe d'autres comptes RIH qui ne figurent pas sur la liste des comptes actuelle, veuillez le signaler à saldomigration.apd@be.ch en indiquant nom, prénom, matricule ext. et matricule afin que nous puissions examiner la situation.
- Les dispositions réglementaires relatives au RIH n'ont pas changé. Toutes les informations importantes se trouvent ici : <https://wpgl.apps.be.ch/fr/sujets/releve-individuel-des-heures-d-enseignement-rih>

Clôturer un compte / enregistrer un solde

Vous pourrez enregistrer les soldes dès que vous aurez saisi toutes les valeurs validées par les enseignantes et enseignants. À cet effet, cliquez sur le bouton « Enregistrer un solde ».

École : Gymnase Hofwil Statut : Ouvert									
Liste de comptes par école (172)									
Numéro de compte	Matricule ext.	Enseignant-e	Matricule	Degré scolaire	Type d'enseignement	Fonction	Leç. obligat.	CT / ET	Solde (%)
1040887	240798			Maturité gymnasiale	Gymnase 2-4	Enseignement 23.00	23.0 lec. / 39 sem.	15 / 61	12.00
1040887	240798			Maturité gymnasiale	Gymnase 1	Enseignement	28.0 lec. / 39 sem.	15 / 61	2.00
1037229	170104			Maturité gymnasiale	Gymnase 2-4	Enseignement 23.00	23.0 lec. / 39 sem.	15 / 77	8.00

Les avertissements suivants apparaissent alors :

Avertissement

Par la présente, je confirme que les soldes initiaux ont été contrôlés et validés par les enseignant-e-s concerné-e-s.

Annuler **Confirmer**

Avertissement

Par la présente, je procède à la saisie définitive des soldes initiaux et confirme l'exactitude des données.

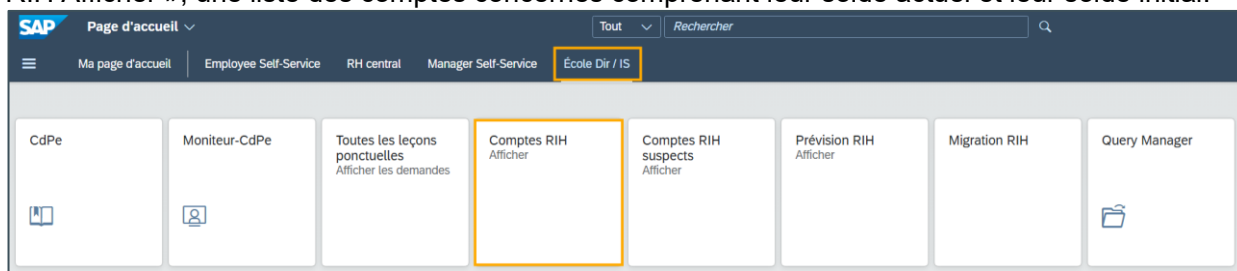
Annuler **Enregistrer un solde**



Remarque importante :

Dès que vous avez enregistré les soldes de manière définitive, les soldes initiaux ne peuvent plus être modifiés. Par conséquent, nous vous prions de ne procéder à l'enregistrement définitif qu'après avoir contrôlé soigneusement l'exactitude des données.

Une fois l'enregistrement effectué, vous trouverez, sous « Écoles DIR / IS », dans la vignette « Comptes RIH Afficher », une liste des comptes concernés comprenant leur solde actuel et leur solde initial.



Marche à suivre en cas de soldes initiaux enregistrés avec des erreurs

Si, après l'enregistrement, vous constatez néanmoins des anomalies au niveau des soldes initiaux, celles-ci doivent être signalées à l'aide du formulaire « Avis de modification RIH ». Vous trouverez ce formulaire sur notre plateforme de connaissances PCPTE, dans la rubrique « Downloads » :

<https://wpgl.apps.be.ch/fr/sujets/releve-individuel-des-heures-d-enseignement-rih>. Les informations relatives à la procédure de demande figurent dans le formulaire.